

POUR UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS EN FRANCE SOUTENABLES ET RESPONSABLES

Dans un contexte de baisse mondiale des Investissements directs étrangers (IDE) due à la crise sanitaire et économique, l'Europe et la France cherchent à attirer de nouveaux investisseurs pour relancer leurs économies. La compétition entre pays sera vive. Notre pays a de nombreux atouts, qu'il doit mobiliser pour attirer davantage d'IDE, en favorisant le long terme et le respect du développement durable. Orienter le cadre mondial et européen de la concurrence et du commerce vers plus de durabilité est une clef du succès.



Carole Couvert

siège au CESE à la section des affaires européennes et internationales où elle représente la CFE-CGC. Elle est membre du conseil d'administration de l'AICESIS.

Contact :

carole.couvert@gmail.com
06 16 26 59 43



Christian Nibourel

est Président de l'AGS (Garantie des Salaires). Il siège au CESE à la section des affaires européennes et internationales où il représente le groupe des entreprises.

Contact :

06 11 33 34 86

LES PRÉCONISATIONS DU CESE

13 des 18 préconisations sont présentées rapidement ci-après. Retrouvez-les intégralement dans l'avis.

LA RÉGULATION AU NIVEAU MONDIAL

➤ **Préconisation 1**

- Faire évoluer les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour prendre en compte les critères sociaux et environnementaux dans la régulation du commerce mondial ;
- Défendre au nom de la France au sein de l'UE et à l'OMC une interprétation large de l'article du GATT qui permet d'inclure le respect des droits sociaux et la protection de l'environnement dans la liste d'exceptions générales au principe de non-discrimination.

Plus de 50 % des IDE au niveau mondial transitent par des paradis fiscaux. L'évitement fiscal, à l'origine d'une baisse des taux d'imposition au niveau mondial, s'effectue au détriment des dépenses publiques.

- **Préconisation 3 :** Soutenir l'avancée du programme *Base erosion Profit shifting* (BEPS) de l'OCDE afin de disposer d'un cadre fiscal adapté aux enjeux de la lutte contre l'évitement et l'évasion fiscale, et agir en ce sens au sein du G7.

LA RÉGULATION AU NIVEAU EUROPÉEN

L'UE intègre des critères de durabilité dans ses accords de commerce et d'investissement. Cependant, les mécanismes d'arbitrage des différends fondent leurs décisions sur les règles de l'OMC, et invalident souvent les clauses sociales et environnementales comme discriminatoires.

- **Préconisation 4 :** Instituer comme le propose l'UE une Cour multilatérale des investissements, instance unique de règlement des différends entre investisseur et État, au lieu des mécanismes d'arbitrage privé.

Dans son Livre Blanc sur les subventions étrangères de 2020, la Commission européenne démontre que ces subventions peuvent provoquer des distorsions de concurrence.

- **Préconisation 5 :** Instaurer au niveau de l'UE un contrôle des acquisitions d'actifs par les sociétés étrangères en leur imposant de déclarer les aides d'État qu'elles reçoivent, ainsi qu'une possibilité de blocage par la Commission européenne.

Le Fonds InvestEU favorise les investissements durables et innovants dans l'UE. Les acteurs concernés ont intérêt à se regrouper pour obtenir ce soutien et celui de la BEI pour leurs projets.

➤ **Préconisation 6 :**

- Favoriser, en tirant parti du plan de relance de l'UE, les investissements de long terme, socialement, écologiquement responsables, en complémentarité avec nos partenaires européens ;
- Recommander aux régions françaises de monter leurs dossiers en s'appuyant sur Business France.

Le Règlement européen établissant un cadre de filtrage des IDE encourage tous les États membres à adopter ce type de dispositif de contrôle dans un esprit de coopération renforcée au sein de l'UE.

- #### ➤ **Préconisation 8 :** Autoriser la Commission européenne à exploiter les données issues de la *data room* (bibliothèque de données) européenne, destinée à faciliter les échanges au sein de l'UE sur le filtrage des IDE, à des fins d'évaluations et de statistiques.

Dumping social et fiscal ont de nombreuses répercussions négatives. Le projet européen d'assiette commune consolidée d'impôts sur les sociétés vise justement à lutter contre les distorsions fiscales.

- #### ➤ **Préconisation 9 :** Faire de l'adoption du projet européen d'Assiette commune consolidée d'impôt sur les sociétés (ACCIS) une priorité de la présidence française de l'UE.

La Commission européenne doit proposer au cours de l'année 2021, un projet de directive relative au devoir de vigilance.

- #### ➤ **Préconisation 10 :** Intégrer dans le projet de directive européenne relative au devoir de vigilance des sociétés l'obligation de nommer des administrateurs et administratrices salariés au conseil d'administration ou de surveillance, en veillant à la place des femmes.

LA RÉGULATION AU NIVEAU NATIONAL

L'investissement dépend de multiples acteurs, entretenant la critique sur le « millefeuille » et la complexité administrative. Business France, pour y remédier, a créé une Team France Invest.

➤ **Préconisation 11 :**

- Améliorer la coopération et la coordination entre les acteurs en accélérant la montée en puissance de la Team France Invest dans les régions ;
- Poursuivre la signature par l'État et les régions de la charte régionale des IDE ;
- Développer dans chaque région une logique de « guichet unique des IDE ».

En présence de délais de traitement des dossiers d'IDE supérieurs à ceux existants chez nos partenaires européens, la région Hauts-de-France a développé des « contrats d'implantation ».

➤ **Préconisation 12 :**

- Proposer pour chaque projet un « contrat d'implantation » entre l'État, la région et l'investisseur, en contrepartie d'engagements et de garanties réciproques ;
- Inciter les régions à mettre en place un système de bonus pour les investisseurs vertueux.

Une optimisation des IDE suppose la capacité à les identifier, à les classer, à les analyser, etc. Différentes méthodes le permettent mais l'interprétation des résultats est complexe.

➤ **Préconisation 16 :**

- Développer et publier des statistiques publiques complètes nécessaires à la prise de décision en matière d'IDE ;
- Constituer une banque de données nationales et dresser des bilans nationaux et locaux des IDE ;
- Rendre publiques un minimum de statistiques sur les décisions de filtrage des IDE ;
- Créer une bibliothèque nationale des IDE (*data room*).

Il est important qu'un débat impliquant les sociétés civiles dans leur ensemble ait lieu sur les questions liées à l'attractivité et à l'investissement, au filtrage des IDE, aux intérêts vitaux ou stratégiques. . .

➤ **Préconisation 17 :**

- Mener une réflexion régionale autour de l'attractivité des territoires associant les CESER, les collectivités et instances impliquées ;
- Organiser chaque année au CESE un débat sur ce thème et l'état des IDE ;
- Confier au CES européen l'organisation d'un débat équivalent au niveau de l'UE.

Enfin, le gouvernement a durci temporairement le dispositif de filtrage des IDE avec un abaissement du seuil de déclenchement de l'autorisation préalable.

- #### ➤ **Préconisation 18 :** Le CESE préconise de proroger l'abaissement à 10 % du seuil de déclenchement du filtrage des IDE jusqu'en 2023 et d'en dresser le bilan à cette date.